

# Procès verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2023

## Association Robin des Bio

RNA : W595003932 SIRET : 43963955000029

Lieu : auberge de jeunesse - Stéphane Hessel 235, boulevard Paul Painlevé à Lille

Nombre d'adhérents à jour de cotisations : 242

Nombre de d'adhérents à jour de cotisation présents 28 ou représentés : 13

Le quorum de dix pour cent (article 11 de statuts) est atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

### **Introduction**

Fabien rappelle que l'association a changé de modèle à l'été 2022 en passant d'une équipe salariée à une équipe bénévole, dans un contexte économique difficile puisque l'association avait près de 40 000 € de dettes en fin d'année 2022 (dettes qui ont presque toutes été remboursées).

Cette AG sera l'occasion de présenter des pistes d'organisation (dans un rapport moral qui constitue aussi un rapport d'orientation) et nous espérons que ce sera l'occasion de recueillir et discuter de nouvelles propositions.

### **Rapport d'activité**

Guillaume présente les activités de l'association et des différentes commissions (cf. présentation) et notamment toutes les actions qui ne sont pas forcément visibles pour les adhérents lorsqu'ils viennent à l'épicerie, mais indispensable au bon fonctionnement du magasin et de l'association.

Petite démo de notre outil d'agenda GlinGlin, très simple d'utilisation

<https://agenda.robindesbio.org/>.

Pour mémoire l'espace adhérent permet de connaître la date de fin d'adhésion.

Vianney présente le travail de la commission Communication.

Le nombre d'adhérents (236) a été plus faible que les années précédentes. Le nombre d'abonnés à l'infolettre est de l'ordre de 1000. Plus de 700 personnes ont été adhérents sur les 3 dernières années.

Proposition de créer une "semaine de l'adhésion" pour inciter aux renouvellements

### **Rapport financier**

Emmanuel présente le rapport financier de l'association.

Équilibre trouvé entre les possibilités d'ouverture et chiffre d'affaire.

L'Assemblée Générale confirme, suite à la décision de l'AG statuant sur les comptes 2021-2022 sur l'abandon des adhésions comptabilisées sur la ligne "Autres dettes", que la somme de 26 190 € (26 282 € dont il faut déduire 2 remboursements de 46 €) doit être désormais comptabilisée dans les Capitaux propres, qui s'élèveraient ainsi à 12 367 €.É

### **Votes du rapport financier et du rapport d'activité :**

#### Le rapport financier

0 voix contre

1 abstention

Le rapport financier est adopté à l'unanimité sauf 1 voix.

#### Le rapport d'activité

0 voix contre

0 abstention

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## Rapport moral et d'orientation :

Éléments de contexte (présentés par Léa) : Jusqu'au départ de tous les salariés, organisation de l'association en commissions qui venaient en soutien de l'équipe salariée. Or, il n'y a plus de salariés.

Cette année, il a donc fallu remonter la pente financièrement et tenter de faire en sorte que les tâches réalisées auparavant par les salariés soient réalisées par les bénévoles.

Le CA s'est senti décorrélé des bénévoles et s'est questionné sur la nécessité de son existence / fonctionnement sous cette forme.

Problématique repérée aussi par le CA : le nombre trop important de tâches assurées par la coordinatrice bénévole Marie, que nous remercions vivement. Cela ne va pas dans le sens d'une autogestion souhaitée.

Proposition pendant l'AG d'ouvrir largement à tous un lieu d'échange et de décision,

Après débat, il a été décidé l'instauration d'une "assemblée Robin" :

Instance **mensuelle de prise de décision d'information et de réflexion**

**ouverte** à tous les adhérents

**souveraine** dans ses décisions

orientée vers **l'organisation** quotidienne

d'une durée de **2h**, avec une heure **d'information** (sur la gestion de l'épicerie avec un ordre du jour récurrent) et une heure de prise de **décision** sur les actions de l'association.

La date de la première assemblée est fixée au 4 décembre 2023.

Le conseil d'administration reste l'instance d'administration et de régulation. L'assemblée générale décide de définir une charte de fonctionnement de l'association en 2024. Au terme de cette année, nous verrons s'il faut changer les statuts, avec la perspective de remplacer le conseil d'administration par un bureau "technique".

Le rapport moral et d'orientation

0 voix contre

0 abstention

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## Élection du conseil d'administration

L'assemblée remercie les membres sortants : Léa, Anne, Alix, Romuald, David, Sarah et Vianney.

Sont élus à l'unanimité :

- Anne-Marie ROZDZIALIK (nouveau membre)
- Caroline LESTIENNE
- Emmanuel VANDAMME
- Fabien DESAGE
- Gérard TELLIER
- Guillaume WAUQUIER
- Philippe ROELANDT (nouveau membre)